



Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles

Milly-la-Forêt, le 25 janvier 2018

Cher.e client.e,

Nous tenons à vous remercier de votre intérêt pour notre structure et nos productions. Vous trouverez ci-joint la dernière édition de notre catalogue de vente de semences et plants.

Cette année, nous avons fait le choix de réserver aux adhérents nos activités de vente de semences et plants. L'adhésion, d'un montant modéré*, revêt pour nous une importance autre que financière. En effet, comme vous le savez peut-être, le Conservatoire n'est pas une pépinière « classique ». Nous sommes une association Loi 1901, au service des professionnels de la filière PPAM, et un organisme de recherche agronomique appliquée membre du « Réseau PPAM » (iteipmai, CRIEPPAM, CNPMAI, Chambre d'Agriculture de la Drôme). Nos missions principales sont d'acquérir, évaluer, multiplier, diffuser et conserver des ressources génétiques variées et correctement identifiées pour les professionnels de la filière. Nous menons également des travaux sur les plantes menacées de la flore médicinale française. Un résumé de nos actions figure en p. 6 à 9 du catalogue. Ainsi, nous produisons un matériel de pré-multiplication pour vos activités de production, avec plus de 700 espèces et variétés à notre catalogue.

Il est à noter que le chiffre d'affaire généré par notre activité de production de plants sert à cofinancer nos actions de conservation et de recherche et expérimentation dans le cadre de la programmation du Réseau PPAM définie par nos adhérents. Par ailleurs, les prix auxquels nous proposons nos semences ne sont absolument pas représentatifs de nos coûts réels de production. Cet état de fait est lié à la diversité des espèces et aux faibles volumes concernés, ainsi qu'à la qualification du personnel, indispensable pour assurer un suivi rigoureux des espèces diffusées et une bonne conservation de nos accessions. Ainsi, c'est grâce au soutien financier des pouvoirs publics (CASDAR FranceAgriMer notamment) que nous pouvons assurer cette production. Etant financé en tant qu'organisme au service des professionnels de la filière, il nous semble cohérent que vous puissiez, en adhérant, joindre à votre commande un soutien pour notre structure et nos activités, et formaliser notre légitimité à recevoir ces financements.

D'autre part, adhérer à l'une des structures du Réseau PPAM vous permettra d'assister aux « Commissions Interprofessionnelles de Programmation » (CIP) annuelles, d'être consulté.e lors de l'« enquête quinquennale de programmation » et ainsi de participer au choix des programmes de recherche appliquée du Réseau PPAM.

Les avantages accordés à nos adhérents figurent sur le bulletin d'adhésion en p.11 du catalogue. L'adhésion se fera de manière conjointe à la commande afin de simplifier les formalités.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information concernant l'adhésion ou tout autre sujet, et vous souhaitons une bonne découverte de notre catalogue !

Bien sincèrement,

Agnès Le Men, directrice
P/o Léon Van Niekerk, président

Siret - 351 183 033 00015 / APE - 7219 Z

Route de Nemours - 91490 MILLY-LA-FORET - France - ☎ +33 (0)1 64 98 83 77 - 📠 01 64 98 88 63
www.cnpmai.net - contact@cnpmai.net

*NB : adhérer permet d'obtenir une réduction de 10% sur toute commande de semences ou plants (dans la limite du montant de l'adhésion).